



EV RP-AAT

OBJECTIF(S)

Être capable de :

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident du travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.
- Construire et suivre un plan d'action.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Encadrement de proximité.

Membres élus du CSE et de la CSSCT.

Acteur ou relais identifié de prévention en entreprise.

Référent santé, sécurité et conditions de travail.

PRÉREQUIS

Comprendre, parler et écrire le français.

Nous vous recommandons d'être titulaire des compétences de base en prévention :

- acquises auprès d'un organisme de formation référencé par la Carsat Rhône-Alpes
- ou via l'auto-formation en ligne de l'INRS "Acquérir les bases en prévention des risques professionnels". https://www.inrs.fr/services/formation/doc/stages.html?refINRS=@01001_2026

DURÉE

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 4 à 10 stagiaires.

PROGRAMME

Objectifs et principes de l'analyse des accidents du travail

- Objectif de l'analyse d'accident du travail.
- Cadrer la démarche de l'analyse.
- Intérêt de travailler en équipe pour analyser les accidents du travail.

Recueil et organisation des faits

- Formuler un fait.
- Recueillir les informations.
- Organiser les faits pour identifier les causes.

Recherche et hiérarchisation des mesures de prévention

- Définir les objectifs des mesures de prévention.
- Agir sur les différents champs de mesures de prévention.
- Proposer des mesures de prévention ciblant les causes et agissant sur les différentes composantes de la situation de travail.

Construction et suivi de plan d'actions

- Hiérarchiser les mesures de prévention proposées selon des critères.
- Rédiger un plan d'actions (pilote, délai, moyen, suivi, ...).
- Intégrer l'analyse AT dans la démarche de prévention.

Travail d'intersession

- Réaliser l'analyse d'un accident de travail par les méthodes ITAMAMI ou arbre des causes.
- Proposer des actions de prévention de domaines différents.
- Rédiger un plan d'action.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Les deux jours de formation se déroulent en discontinu (1 jour +1 jour) pour permettre les travaux d'intersession prévus en entreprise (une durée d'un mois est recommandée pour l'intersession).

Face à face pédagogique.

Exercices d'application et étude de cas.

Participation actives de stagiaires, travaux en groupes et sous-groupes.

Travaux d'intersession en entreprise.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 10 stagiaires.

Diaporama.

Outils pédagogiques de la CARSAT Rhône-Alpes.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

CONSIGNES PARTICULIÈRES
